



Compte-rendu de la réunion des habitants du 27 janvier 2007

Présents :

Comité de Quartier :

Benoît de Fays, Président, Claude Devos, Marc Mossay, Secrétaires, Françoise Kindt, Trésorière, Michel Carly, Jacqueline Loss, Jean-Pierre Verheiden, Membres
(Excusés : Michel Lambot, Bernard Passau , Marie-Christine Stas-Houben)

Administration Communale :

Philippe Busine, Bourgmestre, Denis Gorez, Echevin

Représentant le Quartier Saint-Hubert : Christophe Schneidesch , Claude Stampe

Représentant le Quartier du Try d'Haies : Létizia Piret

Représentant le Quartier du Ry de St Ry(Terrienne) : André Rosar

Habitants et habitantes des Morlères : environ 50 participants (une vingtaine de personnes s'étaient excusées).

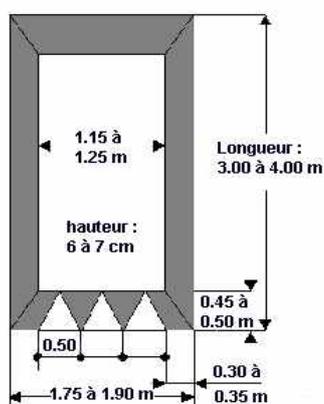
Le Président remercie les personnes présentes d'avoir répondu à l'appel du Comité.

Il rappelle l'objectif général de celui-ci : servir d'interface entre la population et les autorités communales pour améliorer le bien-être et la sécurité des habitants, pour contribuer à l'harmonie de la vie dans notre quartier.

Après avoir présenté les membres du Comité, le Président remercie le Bourgmestre Philippe Busine et l'Echevin Denis Gorez pour leur présence, qui traduit la volonté de porter une grande attention aux problèmes de la vie quotidienne des citoyens de notre Commune. Dans les responsabilités particulières du Bourgmestre, il y a, entre autres : *Travaux et Voiries / Gestion du Patrimoine* et dans celles de l'Echevin : *Citoyenneté Education civique / Participation et Quartiers / Environnement / Qualité de la Vie / Mobilité et Sécurité Routière*. Ces responsabilités correspondent bien aux principaux problèmes posés par les Comités de Quartier.

Le Président propose d'aborder en premier lieu le principal problème actuel qui concerne la sécurité des habitants :

La circulation sur la Route de la Blanche Borne.



La décision d'implanter deux coussins berlinois a été prise par le précédent Conseil Communal, après concertation avec le Comité de Quartier. Ces deux coussins seront implantés avant l'Allée des Sports, venant de la N5 et avant l'Allée du Vieux Frêne venant du Rond-Point de la Blanche Borne.

Des commentaires techniques sont donnés par le Bourgmestre, également responsable des Travaux.

Sans imprévus techniques ou météorologiques, on peut estimer le délai d'implantation à début avril.

(La durée des travaux est estimée à 20 jours ouvrables).

Le Comité rappelle un élément repris dans le rapport de la réunion du 30 mai 2006 :

« Un doute subsiste quant à l'efficacité en terme de ralentissement de vitesse dans la montée aboutissant au pied de l'Allée du Vieux Frêne.

Après une longue discussion, il est décidé d'implanter les deux coussins aux emplacements prévus et ensuite de se revoir afin d'évaluer la situation après quelques mois d'application.

De plus, le Comité demande que la signalisation soit remise en ordre et renforcée aux passages pour piétons au pied de l'Allée du Vieux Frêne. Le Collège a pris note de cette demande, nécessaire pour la sécurité des enfants qui se rendent à l'école à pied. »

Suite à cette présentation et à ces explications utiles, s'ensuivent des interventions des habitants et un débat.

Les principales remarques et questions sont reprises ci-dessous.

- Rapprocher les coussins côté Rue de Villers du bas de l'Allée du Vieux Frêne
- Remettre en service la priorité de droite au croisement avec l' Allée du Vieux Frêne. Cette proposition paraît dangereuse pour l'usager mais une riveraine fait remarquer qu'en cas d'accrochage, cela renforcerait les droits de l'usager sortant de l'Allée du Vieux Frêne. Une nouvelle réglementation permet (permettra ?) l'arrêt avant franchissement sans perte de priorité.
- La Commune a acquis un nouveau radar qui pourrait occasionnellement être mis en service sur la route de la Blanche Borne en dehors des heures de pointe pendant lesquelles la vitesse est auto-régulée.
- Un riverain informe d'une densité de trafic relevée récemment de 7.500 véhicules par jour. Il témoigne du nombre toujours croissant de camions qui empruntent cette voie au mépris des limitations de tonnage imposées. Il suggère l'implantation de portiques qui limiteraient le passage des poids lourds indésirables.
- Des habitants évoquent l'usage de miroirs qui, s'ils ne sont pas légaux, apporteraient néanmoins une aide non négligeable.
- Passages pour piétons : souhaits exprimés :
 - o Réalisation d'un passage au bas de l'allée des Sports,
 - o Signalisation adéquate et visible de celui-ci et de celui au bas de l'allée du Vieux Frêne : il est primordial de prévenir les automobilistes de leur présence.
- Un habitant propose de porter la limitation de vitesse à 70km/h. sur la portion al. du Vieux Frêne-rue de Villers pour diminuer le nombre de dépassements effectués par des conducteurs pressés et retenus par ceux qui respectent la limitation à 50. Cette proposition ne fait pas l'unanimité : augmentation supplémentaire de la vitesse sur une mauvaise voirie.
- Demande d'accotements corrects vers l'A.D.E.P.S . et vers la rue de Villers.
- L'utilité du fauchage tardif n'est pas contestée mais les hautes herbes contrarient fortement la vision au carrefour Vieux Frêne-Blanche Borne.

Le deuxième problème abordé est celui des immondices et des déchets abandonnés le long des rues du quartier et spécialement le long du Chemin de Fromont.

Quoique des améliorations aient été constatées depuis 1 à 2 ans, il y a encore de nombreux abandons de déchets. Mr. Gorez, échevin, évoque les problèmes d'éducation civique et du manque de civilité dans notre société actuelle. Il rappelle les actions menées dans les écoles à l'initiative de la Commune. Le Bourgmestre annonce la désignation prochaine pour Gerpennes d'un agent « sanctionnateur ».

Des habitants proposent :

- un panneau signalant l'emplacement des parcs à conteneurs à proximité,
- un panneau avertissant des sanctions encourues en cas de déversement sauvage.
- une augmentation de la périodicité des nettoyages (la saleté appelle la saleté).

Rôle des citoyens :

- prévenir l'administration de l'apparition de dépôts,
- le déversement de déchets verts et donc bio-dégradables dans les zones boisées bordant le chemin de Fromont constitue néanmoins une pollution esthétique regrettable.

M. Schneidesch, du Comité de Quartier Village et Saint-Hubert, propose une journée Environnement – Propreté qui mobiliserait le maximum de Comités de Quartier. L'Echevin signale une Journée de l'Eau le 24 mars qui occupera les moyens de la Commune. Il faudra donc éviter cette date.

M. Schneidesch propose également une journée de valorisation de nos quartiers et de leur patrimoine, prévue le 24 avril.

Le Bourgmestre demande que toutes ces initiatives soient bien annoncées dans le Bulletin Communal qui paraît tous les deux mois.

Un habitant signale aussi la possibilité de mettre les comptes-rendus et différentes informations des Comités de Quartier sur le site Internet de Loverval : www.loverval.be (remarquable et régulièrement actualisé) et dans Le Petit Lovervalois.

Autres points signalés :

- La trop grande vitesse de certains usagers dans notre quartier.
- Le mauvais état du revêtement de l'allée des Aubépinnes : cavités dangereuses et morceaux de ballast entraînés dans les égouts lors de fortes pluies : inondations des caves de 2 maisons car avaloirs bouchés.
- Un participant regrette la mauvaise image donnée par la rue de la Longue Haie à Couillet (entre les bassins de décantation) aux personnes qui quittent le R3 en direction de Loverval. De plus, elle est dépourvue d'accotements. Cette situation ne relève pas de la commune de Gerpennes mais nos autorités pourraient peut-être intervenir auprès de l'administration carolorégienne.

Un troisième problème est abordé : **les embouteillages à l'approche de l'Ecole Notre-Dame**

De nombreuses interventions ont déjà été initiées, sans résultats. La situation est toujours caractérisée par un embouteillage quotidien et dangereux aux heures de sortie et d'entrée. Le problème est suivi et fera l'objet d'échanges et d'informations du Comité.

Létizia Piret, pour le Comité du Try d'Haies, intervient pour signaler de nombreuses anomalies et dysfonctionnements au niveau de l'entrée de l'école, côté N5.

De nouveau, les participants reconnaissent ensemble qu'il s'agit d'un problème de société et d'éducation.

Et pour terminer...

Un habitant se veut l'interprète de nombreux concitoyens pour décrire notre quartier comme un havre de paix, intégré dans un environnement remarquable mais à entretenir et à conserver avec le plus grand soin. Un autre exprime sa satisfaction pour l'entretien du parc des Morlères actuellement en cours.

Revenant sur un problème de fond, un membre du Comité attire l'attention sur les coûts que peuvent entraîner des excès de revendications et de demandes de toutes sortes et de tous horizons. Il y a de nombreux comités de quartier à Gerpinnes et les listes de revendications sont longues. Il est important d'avoir à l'esprit que les ressources dont dispose la Commune viennent de la poche des citoyens contribuables et, par conséquent, doivent rester dans des normes raisonnables et limitées. L'intervenant donne des exemples où des améliorations du quartier ont été prises en charge par les habitants comme par exemple les accotements du Chemin de Fromont, où même les pieds des arbres ont été fleuris. L'opération a été lancée par René Hostens et suivie par tous les riverains.

En fin de réunion, le Bourgmestre signale que rien de nouveau n'est connu **concernant la E420**. Aucune décision n'est en vue, chacun est conscient que c'est un problème difficile.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les Bourgmestre et Echevin de leur présence et de leur volonté exprimée de résoudre les problèmes posés. Il remercie également les représentants des autres Comités de Quartier de Loverval et les nombreux habitants des Morlères présents.

Le Comité invite à prendre le verre de l'amitié, d'abord à l'occasion de la nouvelle année mais surtout pour permettre une convivialité et des échanges entre tous les participants.
